

CAISSES VIDES?



NON AUX MILLIARDS POUR
DES AVIONS DE COMBAT!

VOTATIONS DU 18 MAI 2014



Le 18 mai prochain, les citoyen-ne-s seront amenés à se prononcer sur quatre objets fédéraux. Le peuple définira sa vision en matière de budget, de politique salariale, de santé ou encore de justice...

Il sera d'abord question de l'introduction d'un salaire minimum à 4000 francs bruts par mois. L'enjeu est on ne peut plus simple : dans un pays aussi riche que la Suisse, chacun doit pouvoir vivre décemment lorsqu'il travaille à 100%. Il s'agit du seul moyen pour contrer efficacement le dumping salarial, en interdisant l'exploitation du personnel. Un OUI inconditionnel à cette avancée sociale pour les travailleur-euse-s de ce pays...

Le second objet coûterait environ 10 milliards à la Confédération. Il s'agit de l'achat inutile et risqué des avions de combat Gripen. Les actuels F/A-18 suffisent amplement à mener à bien la mission de police du ciel et chaque franc dépensé pour cette acquisition manquera nécessairement dans un autre domaine bien plus prioritaire (AVS, éducation, transports, ...). Un NON sans concession à des milliards jetés par les fenêtres, alors que nombre de cantons et communes mènent des politiques d'austérité.

L'avenir de la médecine de famille sera également discuté, au travers d'un arrêté fédéral. Les médecins généralistes sont au cœur de notre système de santé et il est essentiel aujourd'hui de garantir cette position et les prestations qui y sont liées. Un OUI le 18 mai permettra notamment aux régions périphériques de voir leur système de médecine de famille garanti.

Enfin, nous voterons également sur l'initiative « pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants ». Si l'objectif de l'initiative est évidemment à saluer, sa formulation reste problématique. Les Chambres fédérales ont déjà adopté un contre-projet indirect plus efficace, qui entrera en vigueur l'année prochaine déjà.

Rendez-vous toutes et tous aux urnes le 18 mai prochain, afin de définir une Suisse plus solidaire, pour toutes et tous, sans privilèges !

Christian Levrat, président du PS Suisse

**Un pays fort.
Des salaires justes.**

OUI

**à la protection des salaires
au salaire minimum**



INUTILE, INEFFICACE ET TRÈS COÛTEUX

Interview d'Eric Voruz, conseiller national (VD) et membre de la Commission de politique de sécurité (CPS-N). C'est cette même Commission qui a traité le dossier de l'acquisition des Gripen, il compte donc parmi les spécialistes du dossier.

De s'agit-il?

Eric Voruz: Le peuple votera le 18 mai prochain sur la loi fédérale permettant l'acquisition de 22 avions de combat « Gripen E », pour un montant de 3,126 milliards de francs, autrement dit, pour la création d'un fonds en vue de cette acquisition.

Pourquoi voter sur un fonds d'acquisition?

La majorité de droite des Chambres fédérales a opté pour un budget plafond de l'armée de 5 milliards de francs annuels, dont 300 millions par année pour l'achat du Gripen qui

doivent être versés dans le fonds d'acquisition.

Comment en est-on arrivé là?

Une astuce de la droite qui veut que l'armée se dote d'un avion de combat, permettant ainsi d'augmenter au passage le budget annuel de l'armée à 5 milliards. De plus elle voulait éviter une votation populaire, mais là cela n'a pas fonctionné, puisque même Ueli Maurer et le chef de l'armée, ont estimé qu'ils n'avaient pas de craintes que le peuple s'exprime.

Pourquoi avoir lancé un référendum?

La présentation du dossier par le Conseil fédéral a été une véritable cacophonie. Je ne comprends toujours pas comment le gouvernement ait pu laisser le Département de la défense (DDPS) présenter un projet aussi mal ficelé, aux manquements

nombreux. Le Groupe socialiste a par ailleurs demandé le renvoi du projet et une présentation crédible en fonction des réalités, de notre environnement et surtout de nos besoins. Nous devons parler de police du ciel et non d'avions de combat.

peuple est la création d'un fonds d'acquisition.

Dans les faits, le peuple votera pour du vent.

D'après mes renseignements, la Suède prévoit pour sa propre défense le modèle C/D alors que la Suisse opte pour le modèle E.



« Il est temps de mettre fin au scandale des travailleur-euse-s pauvres dans notre pays, si l'on veut sauvegarder la cohésion sociale et la paix du travail. »

JACQUES-ANDRÉ MAIRE, CONSEILLER NATIONAL (NE)



Avion suédois ou non?

Pour ma part cette question est primordiale. Certes, le Gripen est bien construit en Suède, mais il est très loin d'être suédois! Nous avons découvert que le Gripen est un kit plus international que suédois. Justement, le Brésil veut savoir comment est construit le « Gripen C » et c'est là que l'on découvre que les pièces suédoises sont noyées par beaucoup d'autres, notamment américaines, et pas des moindres: systèmes d'avionique, ordinateur radar, réacteur et composants moteur ou encore la génératrice auxiliaire.

Quand on sait que des éléments essentiels liés à la communication proviennent des Etats-Unis, il est fort possible que la NSA soit dans le coup... Pour des avions de combat, c'est un comble!

Qu'en est-il du Gripen E commandé par la Suisse et de son développement?

Pour nous, c'est la question essentielle! Le « Gripen E » n'existe pas, si ce n'est sous forme de prototype. Le Parlement a donc voté pour l'achat d'avions fantômes, même si la question posée au

Cela veut dire que la Suisse va payer les études du modèle E définitif, sans savoir comment cet avion de combat sera constitué, notamment en ce qui concerne le rassemblement de pièces venant d'autres pays. Sur ce point, nous exigeons que le Conseil fédéral renseigne le peuple sur la composition et la provenance des pièces qui serviront à la construction du « Gripen E ».

Quels sont les principaux arguments des défenseurs du Gripen?

Les partis bourgeois donnent des arguments peu sérieux et justifient son achat pour lutter contre le terrorisme et la piraterie ou encore pour garantir la sécurité du World Economic Forum (WEF) de Davos. Mais doit-on dépenser plusieurs milliards de francs pour un événement qui se déroule une fois par année et pour lequel les F/A-18 peuvent tout à fait être opérationnels?

Au même titre, notre ciel aérien peut être surveillé 24 heures sur 24 avec nos avions actuels, le Parlement ayant donné son feu vert pour le recrutement des pilotes manquants. Les Gripen ne changent absolument rien en la matière.

L'ESSENTIEL EN BREF

Dans le but de remplacer les Tiger de l'armée de l'air, le conseiller fédéral Ueli Maurer a lancé un appel d'offre, remporté par le constructeur suédois Saab. Le peuple s'exprimera donc sur l'achat de 22 Gripen pour un montant de plus de trois milliards de francs à l'acquisition et auxquels s'ajouteront les frais d'entretien, de formation, de mise à jour, faisant grimper la facture totale à plus de 10 milliards de francs.

Le PS recommande de voter NON à l'acquisition des avions de combat Gripen:

- A l'heure où des économies douloureuses sont effectuées par la Confédération, par nombre de cantons et communes, cet achat est disproportionné. Chaque franc dépensé pour les Gripen manquera ailleurs, dans la formation, les transports publics ou les assurances sociales.
- Les actuels F/A-18 sont tout à fait à même de mener à bien la mission de police du ciel de l'armée de l'air.
- Actuellement ces avions n'existent que sur le papier. Les développements à venir seront longs, sans garantie et probablement très coûteux.
- Les Gripen ont été jugés insuffisants lors des évaluations effectuées. Malgré les améliorations exigées, ils resteront moins performants que les actuels F/A-18.



« Gripen : trop cher, trop risqué: la population n'a pas à assumer! »

CLAUDE HÊCHE, CONSEILLER AUX ETATS (JU)



« 10 milliards de dépense, alors que la Confédération, nombre de cantons et de communes, se serrent la ceinture, c'est une aberration. »

GÉRALDINE SAVARY, CONSEILLÈRE AUX ETATS (VD)



« Le Gripen est moins performant que les actuels F/A-18. De plus, il n'existe que sur le papier, sans aucune garantie. »

PIERRE-ALAIN FRIDEZ, CONSEILLER NATIONAL (JU)

VIVRE DÉCEMMENT DE SON SALAIRE

Il n'est pas admissible que dans notre pays plus de 330 000 personnes, dont trois quarts de femmes, ne parviennent pas à assurer leur subsistance ou celle de leur famille avec leur salaire alors qu'elles travaillent à plein temps. Même Adam Smith, le père du libéralisme, disait « un travailleur doit pouvoir vivre de son travail ; son salaire doit assurer sa subsistance ! »

Il n'est pas normal que ces personnes doivent être soutenues par l'aide sociale et que les collectivités publiques doivent ainsi compléter les salaires insuffisants versés par certains employeurs... Alors que ce sont souvent les mêmes milieux qui s'insurgent contre la croissance démesurée des charges d'aide sociale!

Dès lors, que faire pour mettre fin à ces situations intolérables ?

On entend très souvent que notre pays serait le champion du dialogue social et que cette question doit être réglée par le biais des conventions collectives de travail (CCT) négociées entre partenaires sociaux. Nous sommes aussi convaincus que ce serait là la meilleure solution, qui permettrait en particulier d'avoir une approche différenciée avec des salaires minimaux fixés selon les branches professionnelles et selon les régions !

Mais le problème est que moins de 50% des salarié-e-s sont aujourd'hui couverts par une convention collective et comme ces CCT ne prévoient pas toutes un salaire minimum, ce ne sont en réalité que 40% des salariés qui sont au bénéfice d'une telle garantie!

Nous sommes donc loin d'être les champions des CCT, en effet, plusieurs pays ont des taux de couverture de plus de 90% de salarié-e-s qui sont au bénéfice d'une CCT, citons par exemple: l'Autriche (99%), la Belgique (96%) ou encore la Suède (91%).

Un autre argument déterminant en faveur du soutien à l'initiative est qu'un salaire minimum permet de faire barrage à la sous-enchère salariale (dumping salarial) qui est pratiquée surtout dans les régions frontalières.

L'introduction d'un salaire minimum généralisé est une des

mesures d'accompagnement qui doivent impérativement être maintenues. Suite à la remise en question de la libre circulation des personnes et au vu des menaces qui planent sur les accords



« Il est temps de mettre fin au scandale des travailleur-euse-s pauvres dans notre pays, si l'on veut sauvegarder la cohésion sociale et la paix du travail. »

JACQUES-ANDRÉ MAIRE, CONSEILLER NATIONAL (NE)

bilatéraux, celles-ci sont malheureusement en grand danger!

Certains perdants du 9 février, qui tiennent au maintien du recours possible à la main d'œuvre étrangère pour tous les avantages qu'elle apporte à notre économie, feraient bien de s'en souvenir... et de modérer un peu leurs attaques face au salaire minimum... Il faut reconnaître qu'aucune solution concrète n'est apportée aujourd'hui, en dehors de cette initiative, pour s'attaquer au grave problème des revenus insuffisants et de la pauvreté dans notre pays!

Alors que ces 20 dernières années, la productivité, les bénéfices de la plupart des entreprises et les salaires des managers n'ont cessé d'augmenter, il est vraiment temps de mettre fin au scandale des travailleur-euse-s pauvres dans notre pays si l'on veut sauvegarder la cohésion sociale et la paix du travail.

En effet, il n'est pas tolérable que de jeunes familles doivent par exemple renoncer à avoir le nombre d'enfants désiré en raison d'un revenu insuffisant... même Angela Merkel, qui n'est pourtant pas réputée pour être une femme de gauche, a accepté d'introduire un salaire mi-

nimum en Allemagne, car elle réalise bien que les salaires de misère et les emplois précaires représentent une « bombe sociale » dangereuse pour l'avenir de son pays.

Enfin, à ceux qui agitent l'épouvantail du chômage en cas d'acceptation de l'initiative, rappelons qu'en Grande-Bretagne, qui a introduit comme beaucoup d'autres pays le sa-

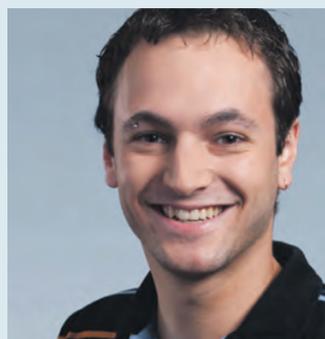
laire minimum en 1999, on a assisté au contraire à la création de nombreux emplois (augmentation de 25% dans certains secteurs)... Notamment parce que des travailleur-euse-s sous-payé-e-s auparavant devaient travailler à plus de 100% et qu'ils ont pu ensuite libérer leurs heures supplémentaires pour créer de nouveaux postes de travail.

OUI à la reconnaissance du travail, OUI à la cohésion sociale dans notre pays, OUI au salaire minimum le 18 mai prochain.



« Vivre de son salaire, c'est une question de décence dans un des pays les plus riches au monde. »

JEAN CHRISTOPHE SCHWAAB
CONSEILLER NATIONAL (VD)



« Même avec un CFC, 120 000 travailleur-euse-s gagnent moins de 4000 francs bruts par mois. »

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL (VS)



« Une économie prospère ne doit pas se construire sur le dos des salarié-e-s les plus précarisés. »

ADA MARRA
CONSEILLÈRE NATIONALE (VD)

L'ESSENTIEL EN BREF

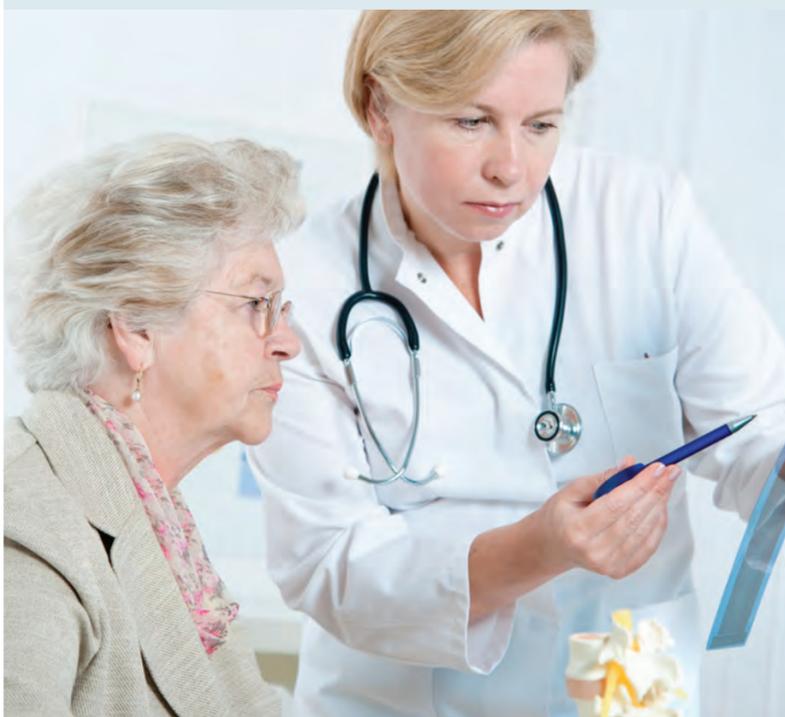
Les syndicats, appuyés par le Parti socialiste, ont lancé une initiative visant à introduire un salaire minimum en Suisse de 22 francs bruts de l'heure. Ce salaire horaire correspond à environ 4000 francs bruts par mois (payés 12 fois), pour un emploi à plein temps.

Le PS recommande de voter OUI à l'initiative pour un salaire minimum :

- Dans un pays aussi riche que la Suisse et dont l'économie est particulièrement dynamique, il est essentiel que toute personne travaillant à 100% puisse vivre décemment de son salaire.
- Le salaire minimum est le meilleur moyen pour lutter efficacement contre le dumping salarial.
- Les patrons qui aujourd'hui paient déjà correctement leurs collaborateurs ne seront pas pénalisés, au contraire, la concurrence déloyale des mauvais employeurs sera éliminée.
- Des salaires décents permettront de diminuer les charges financières de l'aide sociale et d'améliorer les recettes des assurances sociales. De plus, chaque franc supplémentaire versé aux personnes touchant de bas revenus sont réinvestis dans l'économie réelle.

OUI À UNE MÉDECINE DE FAMILLE FORTE

Quand bien même les médecins de premier recours, généralistes et pédiatres, ont un rôle central dans le système de santé, leur situation est difficile. C'est que la concurrence entre catégories de médecins est forte. Les spécialistes, mieux payés (parfois trop), travaillant dans un cadre mieux délimité, dotés d'un prestige certain, vivent dans un monde différent, dont les avantages l'emportent lorsqu'il faut choisir une orientation professionnelle médicale.



Or, pour renforcer la qualité des soins et maîtriser les coûts, les médecins de premier recours sont des acteurs centraux. Ils opèrent le premier tri, décident de la meilleure entrée dans le processus thérapeutique et en assurent la coordination. Dans un pays aux régions périphériques nombreuses, avec l'augmentation de la féminisation de la profession de médecin et l'aspiration légitime à davantage de qualité de vie, avec une rémunération sans comparaison avec les spécialistes, des problèmes importants de relève se posent. Les autorités fédérales ont donc décidé de revoir le positionnement des médecins de famille et de l'ancrer dans la Constitution, en plus de diverses mesures prises dans les domaines de la formation ou des rémunérations.



« La pénurie de médecins de famille met en péril l'offre médicale de base dans certaines régions. »

STÉPHANE ROSSINI
CONSEILLER NATIONAL (VS)

Les médecins de famille et les pédiatres jouent un rôle central dans la prise en charge médicale. En raison de la progression du taux de natalité, de l'allongement de l'espérance de vie et des maladies chroniques qui en découlent, les besoins auxquels répondent ces professions continueront de croître. La pénurie de médecins de famille met en péril l'offre médicale de base dans certaines régions. Comme cette couverture est une condition indispensable au bon fonctionnement du système de santé, il importe de soutenir cet article constitutionnel. Il en va de la qualité des soins dans ce pays.

NON À L'INITIATIVE DE MARCHÉ BLANCHE

La protection de l'enfant et de son intégrité physique, intellectuelle et sexuelle est une préoccupation centrale de notre société. Nous souhaitons tous que les enfants grandissent insouciantes et sans dommage. Leur vulnérabilité justifie une protection juridique. Mais au-delà de tout slogan cette protection doit avant tout être efficace.



L'initiative populaire « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants » apparaît, de prime abord, comme une réponse intéressante à une inquiétude majeure. Toutefois, elle doit être rejetée, car imprécise, incomplète et allant au-delà de son propre objectif. D'une part, l'initiative impose une interdiction à vie de toute activité avec les enfants, sans aucune considération de la culpabilité de l'auteur. Faisant fi du principe de la proportionnalité, elle supprime toute appréciation du juge. Ainsi, en cas d'acceptation de l'initiative, en raison de la mauvaise formulation de son texte, la Constitution fédérale sanctionnerait d'une interdiction à vie un jeune de 19 ans qui aurait eu des relations sexuelles consenties avec une fille de 15 ans. En outre, cette initiative ne vise que



« Le contre-projet indirect, qui entrera en vigueur en 2015, permet de mieux lutter contre la récurrence de tout type d'agression sur les enfants. »

CARLO SOMMARUGA
CONSEILLER NATIONAL (GE)

les agresseurs de type sexuel oubliant que les enfants sont encore plus souvent victimes d'adultes violents qui n'ont pas à travailler avec eux. L'initiative ne propose donc pas une protection efficace.

Le contre-projet indirect qui entrera en vigueur le 1er janvier 2015, répond à l'objectif fixé par l'initiative dans le respect des principes de l'Etat de droit et par une large panoplie d'instruments permettant de mieux lutter contre la récurrence de tout type d'agression sur les enfants. Au-delà de l'interdiction de travail et d'activité, en fonction de la gravité de l'infraction et de la culpabilité, si nécessaire à vie, le contre-projet introduit aussi la possibilité d'une interdiction de contact ou géographique. C'est donc NON, le 18 mai.

JE M'INTÉRESSE AU PARTI SOCIALISTE



www.pssuisse.ch
www.pssuisse.ch/adherer



www.pssuisse.ch/facebook



@pssuisse